

Séance officielle du mardi 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 255/2023

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2024

LE CONSEIL TERRITORIAL DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

- VU** la loi organique n°2007-223 et la loi n°2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'Outre-mer
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales
- VU** la publication au Journal Officiel de Saint-Pierre-et-Miquelon du Rapport d'Orientations Budgétaires le 17 novembre 2023
- SUR** le rapport de son Président

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
A ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ LA DÉLIBÉRATION DONT LA TENEUR SUIT**

Article 1 : Le Conseil Territorial prend acte des orientations budgétaires 2024 conformément au rapport joint en annexe.

Article 2 : La présente délibération fera l'objet des mesures de publicité prescrites par la loi et sera transmise au représentant de l'État à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Adopté
15 voix pour
0 voix contre
0 abstention
Conseillers élus : 19
Conseillers présents : 14
Conseillers votants : 15

Transmis au Représentant de l'État Le 30/11/2023 Publié le 01/12/2023 ACTE EXÉCUTOIRE
--

**Le Président,
Bernard BRIAND**

PROCÉDURES DE RECOURS

Si vous estimez que la présente décision est contestable, vous pouvez former :

- soit un **recours gracieux** devant Monsieur le Président du Conseil Territorial – Hôtel du Territoire, Place Monseigneur MAURER, BP 4208, 97500 SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON dans un délai de deux mois suivant sa publication ;

- soit un **recours contentieux** devant le Tribunal administratif de Saint-Pierre-et-Miquelon – Préfecture, Place du Lieutenant-Colonel PIGEAUD, BP 4200, 97500 SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON dans un délai de deux mois suivant sa publication ou la décision de refus suite à un recours gracieux.

Suite à un recours gracieux, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité compétente vaut décision de refus.

Séance officielle du mardi 28 novembre 2023

RAPPORT AU CONSEIL TERRITORIAL

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2024

Le présent rapport traduit en termes financiers et comptables les axes stratégiques de la Collectivité présentés par le Président dans le cadre du débat d'orientation budgétaire 2024.

Il est la première étape du cycle budgétaire 2024, définissant les évolutions attendues en matière budgétaire, mais sans les résultats définitifs qui ne seront connus qu'aux alentours de la mi-janvier 2024. Les inscriptions budgétaires sont retracées de manière très large et susceptibles de modifications lors du vote du budget.

Dans le contexte économique lié à la situation mondiale, où l'on observe partout une inflation élevée et une croissance faible (pour lesquelles l'Archipel n'est pas épargné, loin s'en faut, la Collectivité Territoriale poursuit le choix du réalisme, partant de l'exécution sur la moyenne des trois exercices précédents et s'appuyant sur la continuité des investissements nécessaires à la mise en œuvre du plan d'actions 2021/2025 du Schéma de Développement Stratégique.

Le projet de budget 2024 sera soumis au vote de l'assemblée territoriale lors de la séance officielle programmée le mardi 19 décembre 2023.

L'économie mondiale face à une inflation élevée et une croissance faible

La croissance mondiale devrait fléchir cette année et la prochaine, et rester inférieure à son niveau tendanciel tout au long de cette période. Dans la plupart des économies avancées, la croissance continuera d'être ralentie par le durcissement de la politique macroéconomique nécessaire pour juguler l'inflation et placer les finances publiques sur une trajectoire viable. Les difficultés structurelles de l'économie chinoise devraient entraîner un ralentissement de la croissance en 2023-24. On s'attend désormais à ce que le resserrement opéré dans les économies avancées mette plus de temps qu'on ne le pensait à faire sentir pleinement ses effets. De ce fait, selon les projections actuelles, la croissance annuelle du PIB mondial devrait ralentir pour passer de 3 % cette année à 2.7 % en 2024. L'atténuation des tensions liées à la demande devrait contribuer à faire baisser l'inflation globale et l'inflation sous-jacente dans la plupart des pays du G20, évolution qui serait largement conforme aux anticipations antérieures. Du fait du ralentissement plus prononcé observé en Chine, les tensions inflationnistes dans ce pays devraient être faibles cette année et la prochaine.

L'économie américaine a jusqu'à présent fait preuve d'une résilience inattendue face à la forte hausse des taux directeurs dans la mesure où les dépenses des ménages ont été financées par l'utilisation de l'épargne excédentaire qu'ils avaient accumulée pendant la pandémie. À mesure que ce phénomène s'estompera, les effets du durcissement des conditions financières devraient se faire de plus en plus visibles. La croissance annuelle du PIB devrait diminuer de 2.2 % en

2023 à 1.3 % en 2024, et ralentir tout au long de 2024 pour s'établir à 1 % environ, un niveau bien en deçà de son potentiel. Le Japon est à ce jour la seule économie avancée du G20 à ne pas avoir relevé ses taux directeurs. Une meilleure revalorisation des salaires et la vigueur des exportations de services devraient contribuer à stimuler la croissance du PIB qui devrait atteindre 1.8 % cette année, avant de revenir à 1 % en 2024, plus près de son niveau tendanciel.

La Chine se différencie largement des autres économies de marché émergentes du G20 du fait des difficultés conjoncturelles et structurelles qui lui sont propres. Tandis que la plupart des grandes économies de marché émergentes ont relevé leurs taux d'intérêt dans le sillage des principales économies avancées, en partie afin d'éviter une dépréciation non voulue de leurs monnaies par rapport au dollar des États-Unis, la Chine a quant à elle assoupli sa politique monétaire pour parer au ralentissement de la croissance de sa demande intérieure. La croissance chinoise devrait décélérer tout au long de cette année et de la prochaine après avoir rebondi au début de 2023 après la réouverture de son économie. En revanche, la croissance du PIB des autres grandes économies de marché émergentes d'Asie, l'Inde et l'Indonésie, devrait rester relativement stable en 2023 et 2024, à un taux de 6 % pour la première et de 5 % pour la deuxième. Les perspectives de croissance des autres économies de marché émergentes membres du G20 sont plutôt contrastées et dépendent fortement de la situation propre à chacune d'elles, liée par exemple aux problèmes que représentent l'inflation élevée en Argentine et en Turquie, et les fluctuations des prix des matières premières. En général toutefois, hormis pour la Chine, une modeste amélioration de la croissance est anticipée dans les économies de marché émergentes du G20 pour la période 2023-24.

L'inflation globale mesurée par la hausse des prix à la consommation a, dans une certaine mesure, baissé plus rapidement que prévu dans la plupart des économies du G20, à la faveur du retournement des prix de l'énergie et des matières premières, prix qui avaient explosé en 2022 suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. L'inflation moyenne dans les pays du G20 en 2023 et 2024 est désormais projetée à 6 % et 4.8 % respectivement, contre 7.8 % en 2022. Il n'en reste pas moins qu'à la fin de 2024, l'inflation globale devrait être encore supérieure aux objectifs à moyen terme dans la plupart des économies du G20.

Dans la majorité des économies avancées du G20, l'inflation globale au dernier mois observé a diminué de moitié environ par rapport au pic observé en 2022. Le Japon fait figure d'exception puisque le yen a perdu plus de 20 % de sa valeur par rapport au dollar des États-Unis depuis le début de 2022 et que cette dépréciation a fait monter l'inflation par le biais des prix des importations. Au Japon, l'inflation globale n'a guère évolué au cours des six derniers mois et son taux moyen, de 3.1 % pour 2023, devrait être supérieur à celui de 2022, contrairement à l'évolution observée dans l'ensemble des autres économies avancées du G20. Un recul décisif de l'inflation sous-jacente (hors produits alimentaires et énergie) se fait encore attendre dans la plupart des économies avancées du G20. Pour ces économies dans leur ensemble, l'inflation sous-jacente moyenne annuelle devrait s'établir à 4.3 % en 2023, taux marginalement supérieur à celui de 2022 malgré un reflux progressif tout au long de l'année, avant de tomber à 2.8 % en 2024 à la faveur de l'allègement des tensions sur les coûts et de la modération des marges bénéficiaires.

L'inflation varie fortement d'une économie de marché émergente du G20 à l'autre. Néanmoins, les mêmes grands facteurs ayant une incidence sur l'inflation dans les économies avancées – à savoir le recul des prix de l'énergie et des denrées alimentaires et le durcissement des politiques macroéconomiques dans la plupart des grandes économies – joueront également sur les économies de marché émergentes. Dans l'ensemble des économies de marché émergentes du G20, l'inflation globale mesurée par les prix à la consommation devrait reculer de 9.1 % en 2022 à 7.2 % en 2023 et à 6.6 % en 2024, l'inflation passant sous la barre des 4 % au Brésil, en Indonésie et au Mexique et restant très faible en Chine.

Compte tenu de la faiblesse des chiffres de croissance mondiale attendus pour 2023 et 2024, du recul sur longue période des taux de croissance potentielle, ainsi que des problèmes urgents liés

au vieillissement des populations, à la transition climatique et à la transformation numérique, il est clairement nécessaire que soient mises en œuvre des réformes structurelles ambitieuses de nature à renforcer l'offre, afin de relancer la croissance et d'en améliorer la qualité. De nouveaux efforts déployés pour réduire les contraintes sur les marchés du travail et des produits, rehausser l'investissement et le taux d'activité, et renforcer le développement des compétences permettraient d'améliorer les perspectives d'évolution de la productivité, de relever durablement les niveaux de vie et de rendre la croissance plus inclusive. Il est également essentiel d'accélérer les progrès réalisés en matière de décarbonation. Accroître les investissements dans les infrastructures vertes et numériques et les aides à l'innovation, renforcer les normes pour permettre une réduction des émissions, et élargir la portée des mécanismes de tarification du carbone tout en rehaussant son prix sont autant de priorités essentielles pour la plupart des économies.

Il est également impératif de redynamiser les échanges mondiaux. Voilà maintenant plus d'une décennie que l'économie mondiale connaît une croissance des échanges en volume tout juste égale à celle de la production, et la charge cumulée des restrictions aux échanges n'a cessé de s'alourdir, en particulier depuis 2018. Cela représente une occasion manquée, notamment dans de nombreux secteurs de services, où les restrictions aux échanges demeurent considérables. Dans un monde interconnecté, l'ouverture et le bon fonctionnement des marchés internationaux, conjugués à des chaînes d'approvisionnement résilientes et efficaces, dans un système commercial mondial fondé sur des règles, constituent une source importante de croissance de la productivité et de prospérité à long terme, dans les économies avancées comme dans les économies de marché émergentes.

Par ailleurs, la pandémie et la guerre en Ukraine ont mis en évidence les vulnérabilités que peuvent engendrer des chaînes d'approvisionnement de plus en plus complexes et concentrées, suscitant des inquiétudes quant à la sécurité des approvisionnements. Un enjeu essentiel consiste à renforcer la résilience des chaînes de valeur mondiales sans réduire les gains d'efficience qui en découlent. Une fragmentation géoéconomique et un glissement des politiques commerciales vers un repli national réduiraient les avantages tirés du commerce mondial et dégraderaient les niveaux de vie, en particulier pour les pays et les ménages les plus pauvres.

Le spectre de la récession menace la zone euro en 2024

Les perspectives de croissance à court terme se sont détériorées dans la zone euro tandis que, à moyen terme, l'économie devrait graduellement retrouver une croissance modeste sous l'effet du redressement de la demande tant intérieure qu'extérieure. L'activité économique dans la zone euro a progressé de façon modérée au premier semestre 2023 malgré le niveau considérable des carnets de commandes dans le secteur manufacturier et le relâchement des prix élevés de l'énergie. En outre, ces effets se sont largement atténués et les indicateurs à court terme font état d'une stagnation à court terme face au durcissement des conditions de financement, à la faiblesse de la confiance des chefs d'entreprise et des consommateurs et à une demande extérieure atone dans un contexte de renforcement de l'euro. La croissance devrait se redresser à partir de 2024, la demande extérieure se rapprochant de sa tendance d'avant la pandémie et les revenus réels s'améliorant, à la faveur du recul de l'inflation, d'une progression soutenue des salaires nominaux et d'un chômage toujours faible, quoiqu'en légère hausse. Toutefois, la croissance continuerait d'être freinée à mesure que le resserrement de la politique monétaire de la BCE et les conditions défavorables de l'offre de crédit se répercuteront sur l'économie réelle et que les mesures de soutien budgétaire seront progressivement retirées. Dans l'ensemble, la croissance annuelle moyenne du PIB en volume devrait ralentir, de 3,4 % en 2022 à 0,7 % en 2023, avant de se redresser pour atteindre 1,0 % en 2024 et 1,5 % en 2025. Par rapport aux projections de juin 2023, les perspectives de croissance du PIB ont été révisées à la baisse de 0,2 point de pourcentage pour 2023, 0,5 point de pourcentage pour 2024 et 0,1 point de pourcentage pour 2025, reflétant une dégradation significative des perspectives à court terme, dans un contexte de détérioration des indicateurs tirés d'enquêtes, de durcissement des

conditions de financement – y compris des effets plus néfastes sur l’offre de crédit – et d’une appréciation du taux de change de l’euro.

L’inflation globale dans la zone euro devrait continuer en raison de l’atténuation des tensions sur les coûts et des goulets d’étranglement au niveau de l’offre ainsi que de l’incidence du resserrement de la politique monétaire. La hausse de l’Indice des Prix à la Consommation Harmonisé (IPCH) hors énergie et produits alimentaires devrait également décélérer progressivement, en s’établissant néanmoins à un niveau supérieur à l’inflation globale jusque début 2024. La désinflation projetée est due à la dissipation des effets exercés par les chocs antérieurs sur les prix de l’énergie et par d’autres tensions en amont sur les prix, la forte croissance des coûts de main-d’œuvre devenant progressivement le principal moteur de la hausse de l’IPCH hors énergie et produits alimentaires. L’accroissement des salaires devrait graduellement se ralentir, tout en demeurant soutenu, sous l’effet des augmentations des salaires minimums et de la compensation de l’inflation, dans un contexte de marché du travail tendu, bien qu’en phase d’accalmie. Les marges bénéficiaires, qui se sont sensiblement accrues l’an passé, devraient permettre d’amortir à moyen terme la répercussion des coûts de main-d’œuvre sur les prix finaux. En outre, le resserrement de la politique monétaire freinerait de plus en plus l’inflation sous-jacente. Dans l’ensemble, les anticipations d’inflation à moyen terme devant rester ancrées au niveau de l’objectif d’inflation de la BCE, la hausse de l’IPCH global reviendrait d’une moyenne de 8,4 % en 2022 à 5,6 % en 2023, 3,2 % en 2024 et 2,1 % en 2025, atteignant ainsi l’objectif au troisième trimestre 2025. Par rapport aux projections de juin 2023, la progression de l’IPCH a été révisée à la hausse pour 2023 et 2024, du fait de la hausse des prix des contrats à terme sur l’énergie, et à la baisse pour 2025, les effets de l’appréciation de l’euro, du durcissement des conditions de financement et de l’affaiblissement de la conjoncture devant modérer l’inflation mesurée par l’IPCH hors énergie et produits alimentaires.

France : sous la menace du chômage

En 2023, avec une inflation encore élevée (+5,2 % en 2023 comme en 2022) et un contexte marqué par la forte remontée des taux d’intérêt directeurs de la BCE, la croissance du PIB serait de 0,9 %.

L’année 2024 serait l’année de la baisse de l’inflation (3,3 % en moyenne annuelle et 2,3 % en glissement annuel en fin d’année) mais la croissance resterait modeste (0,8 %) en raison de la pleine matérialisation des effets des hausses des taux d’intérêt directeurs. L’effet de la politique monétaire amputerait la croissance du PIB de -0,9 point en 2024 (après -0,4 point en 2023).

La seconde moitié de l’année 2023, mais surtout l’année 2024, seraient celles du retournement de la courbe du chômage, ce dernier passant de 7,2 % actuellement à 7,9 % à la fin de l’année prochaine dans un contexte de hausse marquée de la population active due à la mise en place de la réforme des retraites. La faible croissance de l’activité et le rattrapage partiel des pertes de productivité passées auraient raison du fort dynamisme de l’emploi observé ces dernières années (-53 000 en glissement annuel en 2024, après 140 000 en 2023 et 509 000 en 2022).

À l’inverse de 2022 et de 2023, les salaires réels augmenteraient (0,6 %) en 2024, ce qui limiterait les effets négatifs des pertes d’emplois (-0,1 %) sur la masse salariale. En 2024, le salaire réel (déflaté par l’IPC) reviendrait à son niveau de 2019.

Après une année 2022 marquée par une contraction du pouvoir d’achat par unité de consommation (UC) (-0,4 % faisant suite à 2,1 % en 2021), les ménages verraient à nouveau leur revenu réel augmenter en 2023 et 2024 (respectivement 0,7 % et 0,4 % par UC), poussé encore cette année par les créations d’emplois, les revenus du patrimoine et le soutien fiscal, et l’année prochaine par la hausse des salaires réels.

Malgré la réduction des mesures budgétaires exceptionnelles, le déficit public resterait à 4,8 %

du PIB en 2023 et 2024 en raison principalement d'une croissance atone qui pèserait sur les rentrées fiscales.

Saint-Pierre-et-Miquelon : l'inflation poursuit son ralentissement dans un environnement économique contrasté

L'activité économique de Saint-Pierre-et-Miquelon montre des signaux divergents à la fin du mois de juin 2023. La consommation des ménages s'est repliée tandis que l'investissement des entreprises a fortement augmenté. Ces évolutions se sont accompagnées d'un nouveau repli de l'inflation.

La croissance des prix à la consommation a continué de ralentir principalement du fait de la baisse des prix de l'énergie. L'indice des prix reste toutefois à un niveau élevé. L'euro a confirmé son appréciation face au dollar canadien, de quoi permettre une baisse de l'inflation importée au deuxième trimestre dans un contexte de ralentissement de l'inflation mondiale.

La consommation des ménages est de nouveau orientée à la baisse et plus particulièrement les dépenses en biens alimentaires qui ont diminué pour le deuxième trimestre consécutif alors que l'inflation alimentaire est repartie à la hausse ce trimestre et semble peser sur le pouvoir d'achat des ménages.

L'investissement des entreprises est reparti à la hausse après une série de baisses en glissement trimestriel enregistrée depuis le second semestre 2022, et s'est traduit par l'augmentation conjointe des importations en biens d'équipement et en biens intermédiaires, qui s'explique par la reprise de l'activité dans le secteur de la construction et notamment le lancement de la reconstruction du barrage de la Vigie.

La baisse de la facture énergétique a permis une nouvelle baisse des importations, toutefois, les exportations ont enregistré un de leurs plus bas niveaux historiques. Par conséquent, la balance commerciale de l'archipel s'est dégradée et le taux de couverture est descendu à 0,5 % à la fin du mois de juin 2023.

L'importante baisse des exportations de Saint-Pierre-et-Miquelon reflète les difficultés de la pêche industrielle. Plus généralement, l'activité halieutique connaît un début d'année compliqué.

Quelques repères financiers de notre bilan provisoire 2023

Ces éléments sont issus de l'estimation de l'exécution du budget de fonctionnement 2023, au vu des réalisations au 15 novembre 2023.

Ils figureront de manière détaillée et définitive dans le rapport établi à l'occasion du vote du compte administratif 2023 programmé au mois de février 2024.

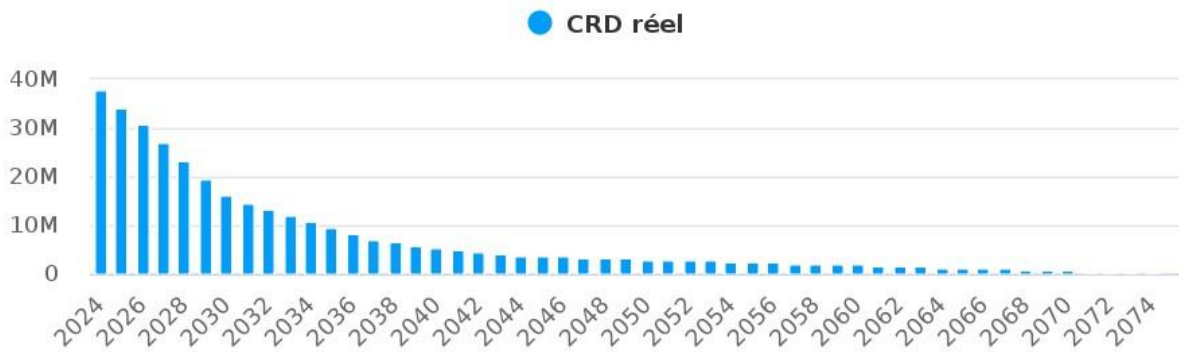
Le résultat est issu de la différence entre les recettes réalisées et les dépenses mandatées :

PREVISION 2023	
Section de Fonctionnement	
Total exécution des recettes	44 635 000,00 €
Total exécution des dépenses	44 060 000,00 €
Résultat de l'exercice	575 000,00 €
Section d'investissement	
Total exécution des recettes	21 740 000,00 €
Total exécution des dépenses	21 330 000,00 €
Résultat de l'exercice	410 000,00 €
Prévision de résultat d'exécution 2023	985 000,00 €
Reprise résultat antérieur	2 047 461,71 €
Part affecté à l'investissement	2 047 461,71 €
Résultat prévisionnel de clôture 2023	985 000,00 €

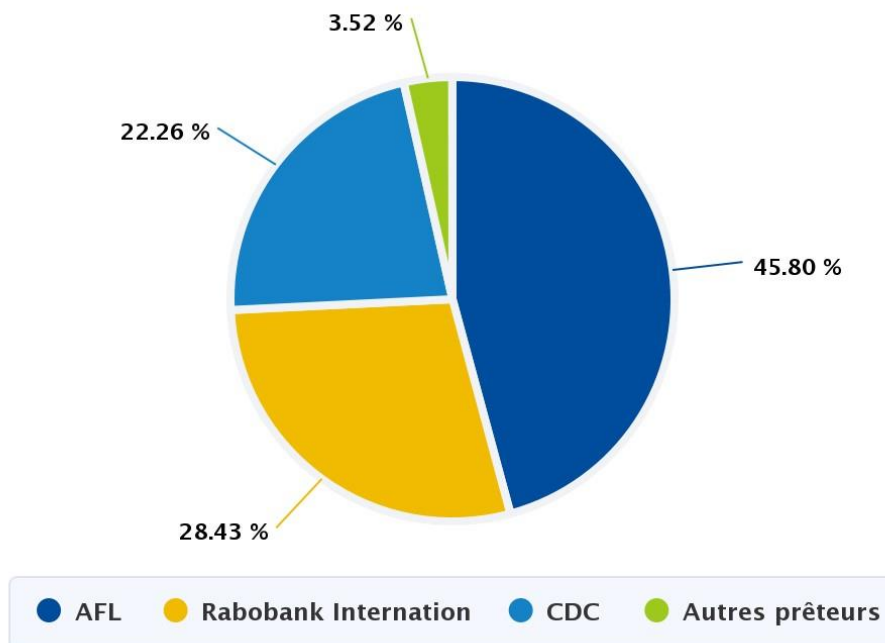
L'excédent cumulé brut prévisionnel de l'exercice 2023 s'élèverait ainsi à environ 1 million d'euros.

Gestion de la dette

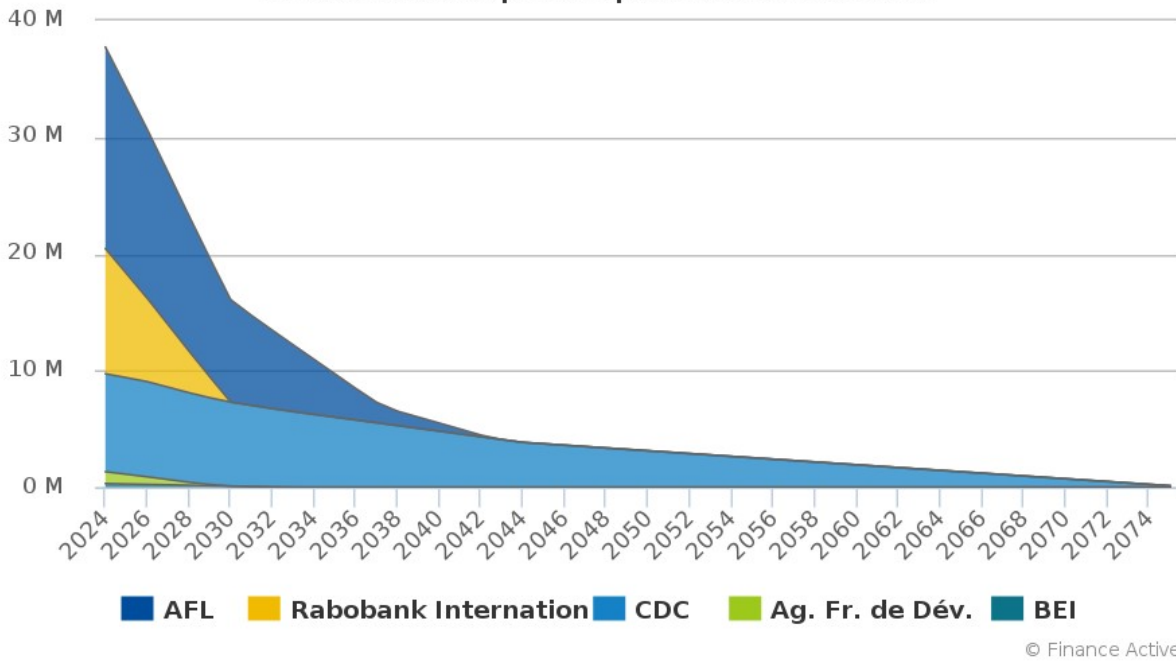
La dette de la Collectivité Territoriale, après avoir connu son pic en 2019 à plus de 46 M€, continue globalement sa diminution naturelle, sans renégociation particulière. Elle est prévue être à 34,25 M€ au 31 décembre 2024 contre 37,75 M€ en début d'exercice. La décreuse se poursuit rapidement, le capital restant dû étant divisé par deux en 6 exercices.



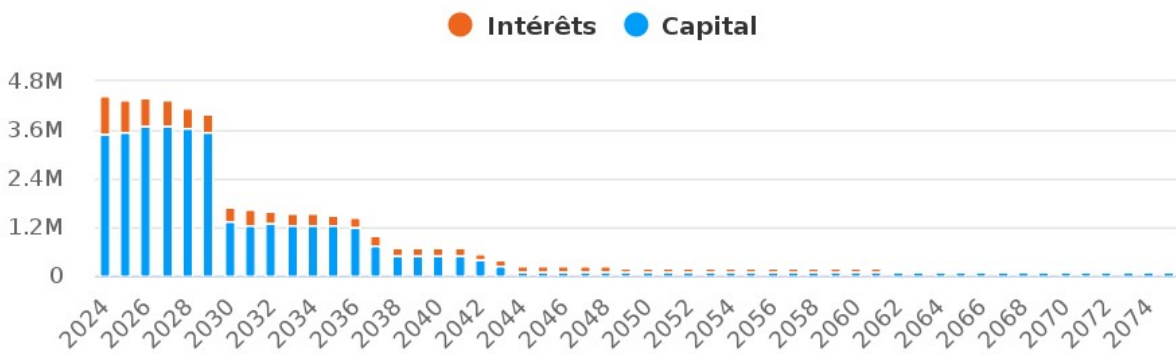
Cette dette est majoritairement contractée auprès de l'Agence France Locale (rachat de crédits 2018 et investissements 2016 à 2018 puis 2022), de Rabobank (construction des Ferries NORDET et SUROIT) et de la Caisse des Dépôts et Consignations (Câble Numérique, Barrage de la VIGIE).



Évolution du CRD par banque en début d'exercice



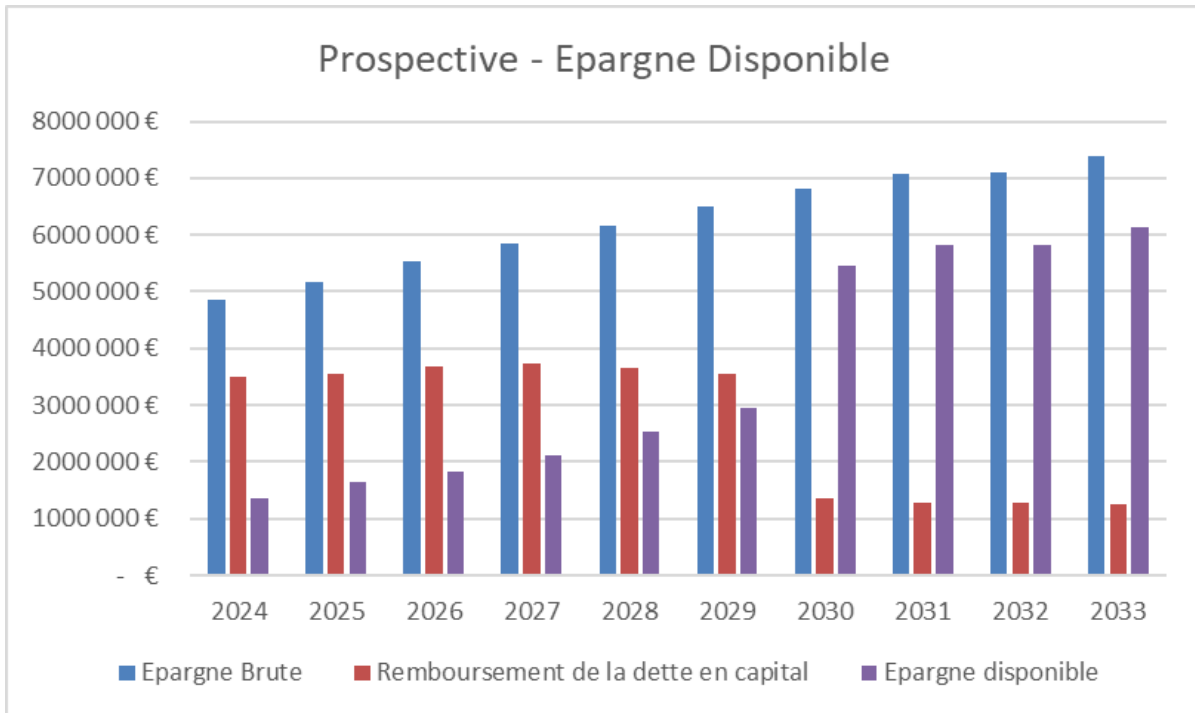
S'agissant du remboursement annuel de la dette en capital, il diminuera également en observant plusieurs paliers et sera pour 2024 à 3,50 M€.



Prospective pluriannuelle

En section de fonctionnement, la prospective pluriannuelle a été établie avec des projections prudentes d'augmentation annuelle des recettes de 1% en général. De même, pour les dépenses de fonctionnement des taux de progression de 0,5% à 1% ont été retenus.

Il en ressort une évaluation de l'épargne disponible après le remboursement de la dette en capital, estimée à 1,3 M€ en 2024.

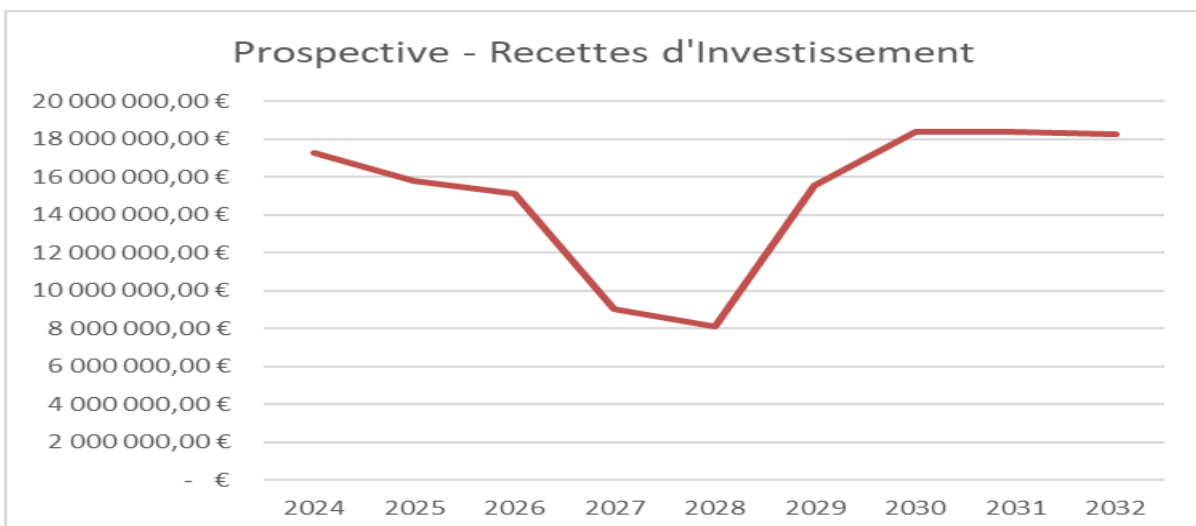


Selon ces prévisions, il est projeté une augmentation régulière de cette épargne disponible.

Cette épargne disponible vient servir la section d'investissement et plus précisément la capacité d'investissement qui s'établit à un peu moins de 18 M€ en 2024 sans les restes à réaliser.

Le « creux » observé en 2027 et 2028 correspond à deux années sans financements européens comme cela a déjà été le cas entre deux plans d'actions ou deux programmes d'appui budgétaire.

La capacité d'investissement de la Collectivité Territoriale lui permettra donc de mettre en œuvre le Schéma de Développement Stratégique et en particulier le Plan d'Actions 2021-2025.



Orientations budgétaires 2024

Ce budget primitif est élaboré sans la reprise des résultats, puisqu'avant le vote du Compte Administratif. Il n'intègre pas de restes à réaliser, ni en recettes ni en dépenses.

Le budget supplémentaire viendra corriger ces données prévisionnelles par l'intégration des restes à réaliser et l'affectation du résultat définitif de l'année 2023.

Le budget territorial 2024 présentera :

- **une section de fonctionnement de l'ordre de 47 M€** (en stagnation) par rapport aux crédits cumulés et votés au budget primitif 2023 ;
- **et une section d'investissement de 22 M€.**

Les principales ressources de fonctionnement

Le projet de budget 2024 propose un montant de recettes de fonctionnement sur impôts et taxes estimé globalement à près de 33,7 M€ (contre 33,4 M€ au budget 2023).

La prévision du produit de l'impôt (22,2 M€) est stable par rapport au budget primitif 2023.

<i>en M€</i>	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	BP 2023	BP 2024
Impôts sur le revenu	12,698	12,737	13,109	15,397	15,430	15,600
Impôts sur les sociétés	6,007	6,233	6,160	6,492	6,700	6,600

Considérant les réalisations, Les recettes des douanes sont également prévues en très légère hausse par rapport au budget primitif 2023, soit à hauteur de 9,90 M€ (contre 9,6 M€ en 2023).

<i>en M€</i>	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	BP 2023	BP 2024
Droits de douanes	1,854	2,044	2,349	2,354	2,223	2,300
Taxe spéciale	3,819	4,087	4,711	4,526	4,218	4,300
Octroi de mer	0,040	0,043	0,048	0,044	0,045	0,050
Droits de consommation	1,147	1,177	1,171	1,171	1,037	1,100
Taxe sur l'essence	0,920	0,736	1,052	0,934	0,877	0,900
Droits du bureau de tabacs	0,665	0,652	0,545	0,622	1,190	1,205

Les autres recettes prévues en matière d'impôts et taxes sont prévues pour près de 1,60 M€ et sont issues des droits de mutation et de publication, de la taxe sur les jeux de hasard, ...

Les ressources d'investissement

Les subventions d'investissement nouvelles, de l'ordre de 5,8 M€, sont retenues au titre des financements annuels (FACE) affectés aux travaux d'électrification, de la DSID 2024 et de FEI.

Les dotations d'investissement de l'Etat sont prévues globalement à hauteur de 2,1 M€ considérant les investissements réalisés en 2023 pour le FCTVA.

Aucun nouvel emprunt n'est prévu sur l'exercice 2024.

Une deuxième tranche de fonds européens pour 6,85 M€ est prévue au titre de l'année 2024.

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement pour l'exercice 2024 sont prévues à hauteur de 40,8 M€ se situant un peu en-deçà des prévisions budgétaires de l'exercice 2023 (41,3 M€ - écart lié au versement de l'aide exceptionnelle au fioul en 2023). Des efforts de gestion ou de maîtrise des coûts seront être de nouveau mis en œuvre en lien avec l'évolution de la situation inflationniste,

- Les charges à caractère général se présentent à hauteur de 13,60 M€ (contre 13,4 M€ en prévisions 2023).
- Les dépenses de personnel sont prévues pour un montant de 14,45M€ (contre 14,3 M€ en prévisions 2023).
- Les dépenses d'intervention regroupées aux chapitres 016, 017 et 65 sont prévues à hauteur de 11,5M€ (contre 11,3 M€ en prévisions 2023).

Les dépenses d'investissement et de développement

Les dépenses réelles d'investissement 2024 prévues au budget primitif au titre des crédits nouveaux s'établiront à près de 18 M€ hors remboursement de la dette, participations et immobilisations financières, contre 22 M€ en prévision budgétaire 2023.

Au total, l'année 2024 verra le financement de projets nouveau et en cours (comme le barrage de la Vigie) ainsi que de dépenses d'investissements pour un montant d'environ 18 millions d'euros hors reports de crédits.

Ces projets se déclinent notamment comme suit :

- Reconstruction du barrage de la Vigie – 5 M€
- Réhabilitation des réseaux Assainissement – 2,25 M€
- Maison des Loisirs – 3 M€
- Protection de l'isthme – 1,5 M€
- Entretien de voies et réseaux – 1M€
- Transformation du Foyer Georges GASPARD – 1M€
- FACE et réseaux électriques – 0,85 M€

Par ailleurs, avec l'appui des fonds européens, ce sont près de, 3 M€ qui seront octroyés dans le cadre de divers appels à projets (développement de productions agricoles, produits agroalimentaires, rénovation énergétique de maisons d'habitation, ...) afin de poursuivre la mise en œuvre du plan d'actions 2021-2025 du Schéma de Développement Stratégique. Il s'agit notamment de politique logement, de Co-Living ou encore de développement de la filière agricole.

La dette territoriale

L'annuité de remboursement de la dette en capital est arrêtée à 3,507 M€ au budget 2024, la charge en intérêts à 0,92 M€.

La Collectivité demeure très dynamique dans ses investissements, afin de mettre en œuvre, au service du territoire, le Plan d'Action 2021/2025 du Schéma de Développement Stratégique. Cette politique est soutenue par les fonds européens.

Je vous demande de me donner acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire

Tel est l'objet de la présente délibération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**Le Président,
Bernard BRIAND**